

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord commercial entre les États-Unis et la Chine une trêve tactique, pas un changement stratégique

Paris, le 12 novembre 2025 – Le 30 octobre, les présidents Xi Jinping et Donald Trump se sont rencontrés pour la première fois depuis 2019, en marge du sommet de l'APEC à Busan. Les deux puissances ont conclu un accord tactique permettant aux États-Unis de gagner du temps pour diversifier leurs sources d'approvisionnement en terres rares et à la Chine de gérer les pressions déflationnistes.

Les concessions annoncées dans le cadre de cet accord offrent un certain répit aux marchés. Toutefois, l'accord reste fragile : plusieurs différends majeurs demeurent, notamment sur les semi-conducteurs et les terres rares, et chaque partie conserve des leviers susceptibles de relancer les hostilités commerciales.

Principaux points de l'accord conclu lors des échanges à Kuala Lumpur

Aspect	États-Unis	Chine
Droits de douane	Réduction des droits de douane liés sur le fentanyl ¹ de 20 % à 10 % ; p abaissant ainsi le taux tarifaire global sur les importations chinoises de 41 % à 31 % ; prolongation de la suspension des droits de douane « réciproques » de 24 % jusqu'au 10 novembre 2026.	Retrait possible des droits de douane de 10 à 15% sur les produits agricoles américains (annoncé le 4 mars).
Contrôles à l'export	Suspension pendant un an de la règle des filiales ² à 50 % pour les contrôles à l'export.	Report d'un an du contrôle prévu sur cinq terres rares supplémentaires et de la réglementation extraterritoriale ³ .
Visites	Le président Trump se rendra en Chine en avril prochain.	Le président Xi Jinping se rendra aux États-Unis ultérieurement.
Agriculture	La Chine s'engage à accroître ses achats de soja, bétail et légumes américains (comme prévu dans la note publiée par la Maison Blanche).	
Frais portuaires	Pause d'un an sur les frais portuaires réciproques.	

¹ En février 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 10 % sur les produits chinois, invoquant les efforts jugés insuffisants de la Chine pour freiner l'afflux de précurseurs de fentanyl dans le pays. Ces droits ont ensuite été doublés à 20 % en mars.

² Le 29 septembre, le Département du Commerce des États-Unis a publié une nouvelle règle élargissant la portée de la "Entity List" (les entités inscrites sur cette liste doivent obtenir une licence spéciale pour importer des biens ou technologies américains) afin d'y inclure toute filiale détenue à 50 % ou plus par une entreprise figurant sur la liste. Les entités inscrites doivent obtenir une licence spéciale pour importer des biens ou technologies américains.

³ Le 9 octobre, le ministère chinois du Commerce a annoncé que les entités étrangères doivent obtenir l'approbation du gouvernement chinois pour exporter des produits qui contiennent des terres rares chinoises représentant 0,1 % ou plus de la valeur du produit, ou qui intègrent une technologie liée aux terres rares chinoises.

Macroéconomie : une trêve qui freine le découplage sans l'arrêter

L'accord réduit temporairement certains droits de douane et suspend des mesures de contrôle à l'exportation, ce qui devrait apporter un soutien modéré aux échanges bilatéraux. Pour la Chine, cela se traduit par une légère amélioration des perspectives de croissance (+0,2 point par rapport à nos prévisions précédentes en 2026 pour atteindre **4,4 %** contre 4,8 % en 2025), grâce à une reprise des exportations directes vers les États-Unis et un ralentissement des délocalisations motivées par les droits de douane. L'effet restera limité : la tendance à la diversification des chaînes d'approvisionnement se poursuit, et les secteurs exposés (électronique, semi-conducteurs) restent sensibles au risque d'augmentation future des barrières douanières.

Cette trêve ne change donc pas fondamentalement la donne : la dépendance aux importations chinoises reste forte, et les tensions géopolitiques (Taïwan, guerre technologique...) continuent de peser sur la visibilité des entreprises.

Des répercussions contrastées selon les secteurs

- **Technologies et semi-conducteurs** : La suspension des nouvelles restrictions américaines sur les logiciels critiques limite les risques immédiats pour l'industrie chinoise des semi-conducteurs. Toutefois, l'absence de concessions sur les puces avancées maintient la pression sur ses fabricants, tandis que les entreprises américaines restent exposées à des mesures antidumping en Chine sur les composants analogiques.
- **Terres rares et industries stratégiques** : Les États-Unis sécurisent l'approvisionnement en terres rares pour une durée théorique d'un an, afin d'accélérer la diversification des chaînes de valeur hors de Chine. Le report des contrôles chinois sur cinq éléments supplémentaires de terres rares est essentiel pour la défense et l'automobile (magnets pour véhicules électriques). Mais la dépendance structurelle demeure : la Chine contrôle près de 90 % du raffinage mondial, ce qui incite les industriels à accélérer la diversification des chaînes d'approvisionnement.
- **Agriculture** : Aux États-Unis, les producteurs agricoles, en particulier de soja, vont profiter de l'accord. Mais malgré l'engagement de Pékin à accroître ses achats de soja et de produits agricoles, les volumes annoncés restent inférieurs à la moyenne historique, et la Chine poursuit sa stratégie de substitution via le Brésil, limitant la portée du rebond attendu.
- **Industrie manufacturière et biens de consommation** : La réduction des droits de douane pourrait favoriser une légère reprise des exportations chinoises de textiles, jouets et biens à faible marge vers les États-Unis. En parallèle, la baisse des incitations au « reroutage » via l'ASEAN pourrait stabiliser certaines chaînes d'assemblage, sans inverser la tendance à la localisation vers des pays tiers (Vietnam, Inde). Enfin, une reprise modérée des investissements manufacturiers semble se dessiner.

« Cette trêve offre un répit mais, sans garanties durables, les entreprises doivent continuer à anticiper la fragmentation des chaînes de valeur et la montée des »



risques géopolitiques », souligne **Junyu Tan**, économiste Asie du Nord chez **Coface**.

Évaluation Coface des risque pays

États-Unis : A2 (risque peu élevé)

Chine : B (risque relativement élevé)

Prévisions de croissance

États-Unis - 2025 : 1,8 % ; 2026 : 1,7 %

Chine - 2025 : 4,8 % ; 2026 : 4,4 %

SERVICE DE PRESSE COFACE

Adrien Billet : +33 6 59 46 59 15

adrien.billet@coface.com

HAVAS PARIS

Malcolm Biiga : +33 6 47 09 92 66

Lucie Bolelli : +33 6 42 18 30 82

coface@havas.com

COFACE: FOR TRADE

Acteur de référence de la gestion du risque de crédit commercial au niveau mondial depuis plus de 75 ans, Coface aide les entreprises à développer leurs activités et à naviguer dans un environnement incertain et volatil. Quels que soient leur taille, leur localisation ou leur secteur d'activité, Coface accompagne 100 000 clients sur près de 200 marchés à travers une gamme complète de solutions : assurance-crédit, services d'information, recouvrement de créances, assurance Single Risk, caution, affacturage. Chaque jour, Coface capitalise sur son expertise unique et les technologies de pointe pour faciliter les échanges commerciaux, sur les marchés domestiques comme à l'export. En 2024 Coface comptait ~5 236 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,84 €Mds.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur coface.com

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

COFACE SA certifie ses communications depuis le 25/07/2022.
Vous pouvez vérifier leur authenticité sur wiztrust.com

